



MODALITES DE PAIEMENTS POUR INSCRIPTION

SAISON 2022-2023

Vous souhaitez vous inscrire dans notre club et devez donc vous acquitter de votre cotisation et licence, mais comment faire ?

C'est simple. Vous devez tout d'abord choisir le / les types de paiement(s) que vous souhaitez utilisés parmi les suivants :

- Virement (uniquement pour paiement en une fois)
- Chèque bancaire (possibilité de paiements en 1,2 ou 3 fois)
- Chèque vacances (possibilité de combiner avec chèque bancaire)

Et suivre les démarches ci-dessous

1. Virement

Vous opter pour un paiement unique (somme totale en une seule fois). Veuillez utiliser les informations suivantes et préciser en motif « inscription de NOM, Prénom » de l'adhérent

Titulaire : ESCRIME OUEST LYONNAIS EOL

IBAN : FR76 1027 8073 1600 0202 8280 120

BIC : CMCIFR2A (Crédit Mutuel)

2. Chèque bancaire

Vous opter pour un paiement en une, deux ou trois fois, veuillez nous faire parvenir l'ensemble des chèques à l'ordre de « Escrime Ouest Lyonnais ». Ils seront encaissés mi-septembre puis fin octobre (si 2^e chèque) et fin novembre (si 3^e chèque)

Attention dans le cas de plusieurs chèques le 1^{er} inclura obligatoirement le montant de la licence + la 1^{ere} partie de la cotisation.

Le montant des chèques doit être arrondi pour avoir un montant total juste (ne pas faire de chèques avec 33 centimes...)

Ex : pour le cas d'un M11 qui a une licence de 61,50€ et une cotisation de 265€ (soit une total de 326,50€)

➤ *Si le choix est 2 chèques : le 1^{er} sera de 194€ (61,50€ + 132,50€) et le 2^e de 132,50€*

➤ *Si le choix est de 3 chèques : le 1^{er} sera de 150,50€ (61,50€ + 89€), le 2^e de 88€ et le 3^e de 88€*

Si vous avez opter pour une location de matériel, merci de faire un chèque supplémentaire du montant de celle-ci.

3. Chèque vacances (ANCV)

Si le / les chèques ne sont pas prérempli avec votre nom prénom et adresse, merci de le faire avant de nous les donner (sinon ils seront refusés).

Nous ne rendons pas la monnaie sur ce type de paiement, merci donc de faire un chèque bancaire complémentaire le cas échéant afin d'avoir un montant total juste.

Ex : pour le cas d'un M11 qui a une licence de 61,50€ et une cotisation de 265€ (soit une total de 326,50€)

Si vous donner 20 chèques de 10€, il faudra également fournir un chèque bancaire de 126,50€ (200€ de chèque ANCV + 126,50€ = 326,50€)

Merci de nous indiquer à la fin votre inscription dans la partie « Remarques » si vous opter pour cette option ainsi que le montant total des chèques ANCV